



CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN DU VIDOURLE

**Présentation du
diagnostic et des objectifs**

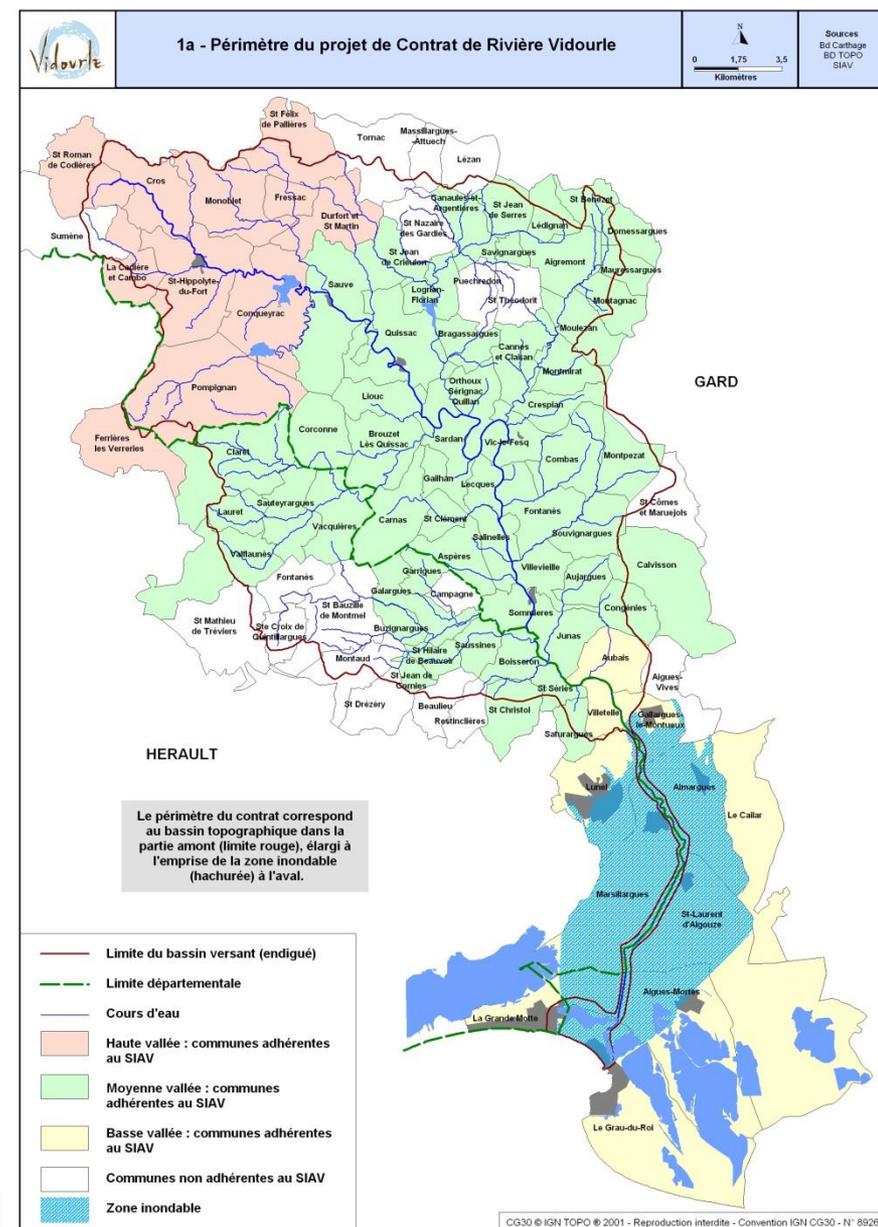
Présentation générale du bassin

Bassin à cheval sur les départements du Gard et de de l'Hérault

Bassin topographique: 800 km², 87 communes

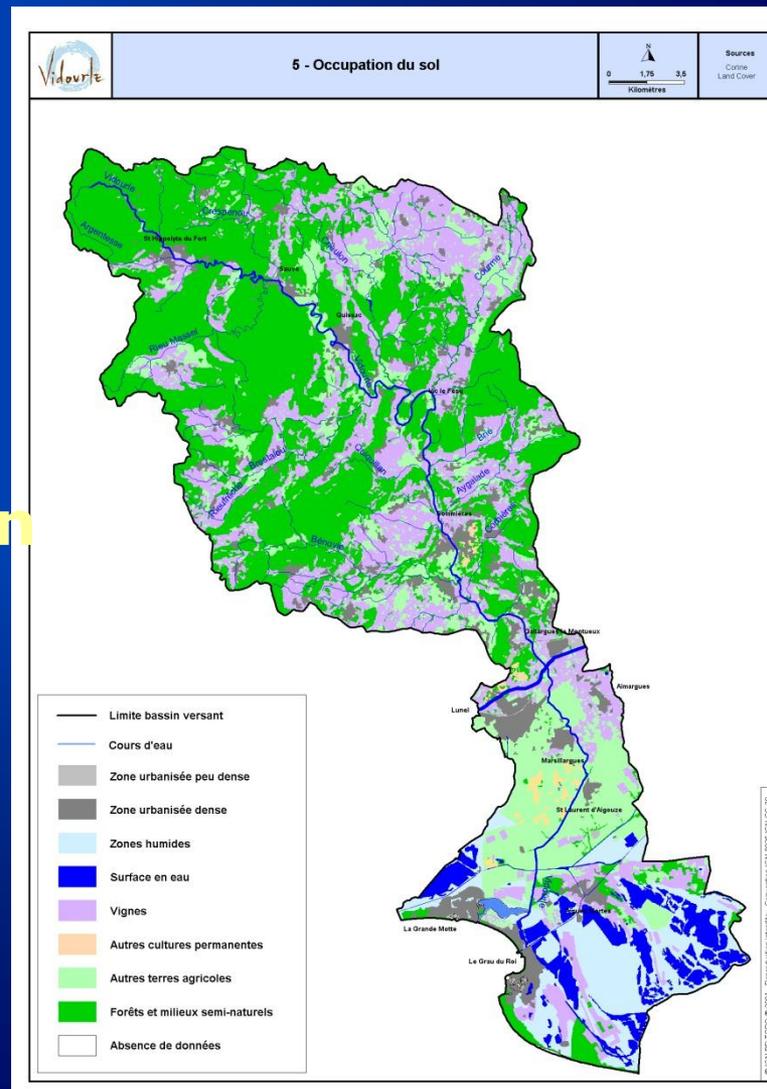
Bassin élargi à la zone de débordement : 200 km² et 8 communes supplémentaires

Total 95 communes



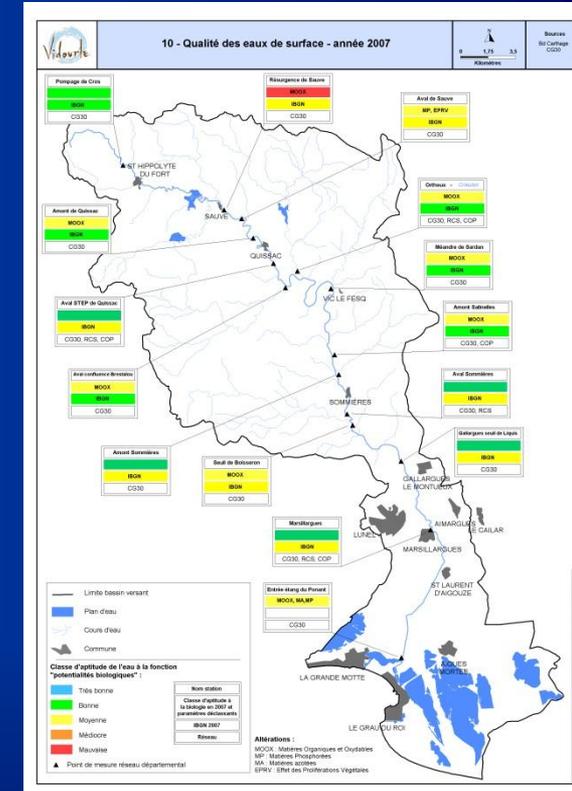
Présentation générale du bassin

- **Zones naturelles majoritaires (50%)** : diversité écologique
- **Zones agricoles (40%)** dont 40% de **vignes**
- **Densification de l'urbanisation** sur l'axe Montpellier - Nîmes
- **100 000 habitants**
+ 200 000 saisonniers
- **Tourisme** développé surtout sur le littoral

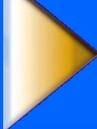


Qualité des eaux et sources de pollution

Rejets des collectivités et de l'agriculture
+ faibles débits des cours d'eau
⇒ Qualité localement altérée



Contaminations ponctuelles des eaux distribuées pour l'AEP par les pesticides ou la bactériologie



ENJEUX DU CONTRAT DE RIVIERE



Gestion quantitative des ressources en eau

- ✓ Ressource particulièrement faible à l'étiage (assecs) qui fragilise les milieux et pose le problème de l'alimentation de populations croissantes en eau potable
- ✓ Augmentation de la demande en eau d'irrigation
- ✓ Attrait touristique du fleuve



Approvisionnement en eau potable :

- ✓ Risques de déficit à l'horizon 2020 (besoins croissants)
- ✓ Problèmes de contamination des captages (pesticides)
- ✓ Rendements médiocres des réseaux
- ✓ Impact des prélèvements AEP dans la nappe alluviale et les sources



Qualité des eaux/ pollutions liées aux collectivités et à l'agriculture

- ✓ Problèmes de contamination des captages (pesticides, bactériologie)
- ✓ Forte vulnérabilité des milieux (faibles débits)

ENJEUX DU CONTRAT DE RIVIERE

● **Fonctionnement hydromorphologique, habitats et espèces**

- ✓ Déficit sédimentaire, problèmes locaux liés aux atterrissements
- ✓ Rôle ambivalent des seuils, risques liés à leur dégradation
- ✓ Patrimoine faunistique et floristique lié au Vidourle à préserver : SIC
- ✓ Fort intérêt du Vidourle pour 3 espèces de migrateurs

● **Crues - inondations :**

- ✓ Crues violentes, complexité du fonctionnement hydraulique en crue dans la basse plaine
- ✓ Enjeux en zone inondable : 40% de la population (bassin élargi), ICPE, campings
- ✓ Risques liés à la rupture des ouvrages de protection
- ✓ Maîtrise de l'urbanisation en zone inondable et réduction de la vulnérabilité
- ✓ Compatibilité des actions de prévention des crues avec les enjeux écologiques

I – OBJECTIFS : Optimisation de la gestion des ressources en eau

● Atteinte du bon état (ou du bon potentiel)

✓ Poursuivre les substitutions de prélèvements ayant un impact sur les débits d'étiage du Vidourle

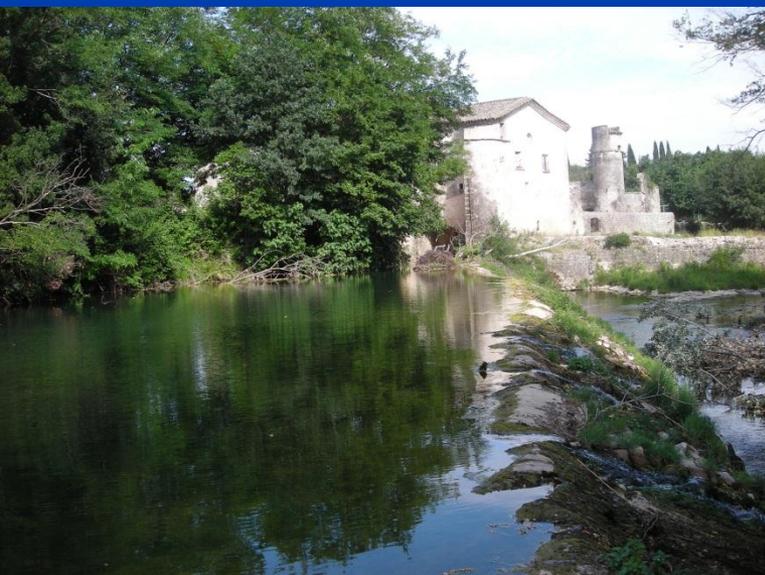
● Gestion de la ressource au profit des milieux et des usages

✓ Définir des débits d'étiage de référence pour optimiser la gestion de la ressource

● Maîtrise de la demande en eau

✓ Mettre en place des programmes d'économie d'eau pour tous les usages consommateurs

➔ **Cohérence entre les ressources, les usages et l'aménagement du territoire**



II – OBJECTIFS : Amélioration de la qualité des eaux et diminution de l'impact des rejets

Qualité des cours d'eau permettant l'atteinte du bon état écologique et le bon exercice des usages

- ✓ Améliorer l'assainissement des collectivités – stations et réseaux
- ✓ Engager un programme d'action pour la lutte contre l'eutrophisation
- ✓ Réduire la pollution par les pesticides d'origine agricole et non agricole



Sécurisation qualitative de l'AEP

- ✓ Poursuivre l'équipement des captages en traitements complémentaires (bactériologiques)
- ✓ Développer la prévention des pollutions agricoles diffuses sur l'aire d'alimentation de certains captages AEP

III – OBJECTIFS : Aménagement et gestion du lit et des berges et valorisation du milieu naturel

● Gestion du lit, des berges et de la dynamique fluviale en faveur du bon état écologique

✓ Programme pluriannuel de restauration et d'entretien

✓ Rétablir une dynamique naturelle et restaurer le transport solide de la rivière

✓ Continuité biologique



● Préservation du patrimoine naturel remarquable lié au fleuve



✓ Préserver les réservoirs biologiques

✓ Interventions préventives et curatives de lutte contre les espèces envahissantes

● Attrait touristique du fleuve

IV – OBJECTIFS : Prévention des inondations et protection contre les risques

Gestion et prévention du risque par la poursuite des actions du PAPI

- ✓ Confortement des digues de 1er rang
- ✓ Création de digues de second rang
- ✓ Création de bassins de rétention sur les affluents du Vidourle
- ✓ Sensibilisation des scolaires
- ✓ Amélioration des dispositifs de prévention
- ✓ Mise en place des plans communaux de sauvegarde
- ✓ Culture du risque (pose de repères de



Compatibilité des actions pour la prévention des crues avec les enjeux écologiques

- ✓ Mise en œuvre d'actions de remobilisation des zones d'expansion de crues



PLANNING : objectif Comité d'agrément Juin 2011

- **Juillet 2010** : Présentation du diagnostic et des objectifs au Comité de rivière
- **Automne 2010** : réunions géographiques et élaboration des fiches actions
- **Fin 2010**: présentation du projet de programme d'actions au 2^{ème} Comité de rivière
- **1er trimestre 2011** : réunions géographiques
- **Février 2011** : validation du programme d'actions par le Comité de rivière